

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du Mercredi 29 mars 2023

Attention : Convocation envoyée pour le mardi 28/03 mais reporté au 29 le jeudi 23 mars par sms et courriel

" Association Foncière Pastorale « Salle des Associations » 20h00

Présents : Maryline Duval, Didier Buisson, Daniel Parmier, Pascale Buisson, Alain buisson, Jean Louis Bermond, Margueron Guy, Bruno Buisson, Pierre Margueron, Dany Buisson

Procuration : Georges Lozat à Buisson Didier

Excusés : Lazier Raymond

Mme la présidente demande de faire un point sur la visite de la « ferme des arcosses » ce lundi 27 Mars avant de passer à l'ordre du jour présenté. Le conseil syndical approuve cette demande.

- 1- **Point Ferme des arcosses :** Lundi 27 mars Maryline Duval, Jean Louis Bermond, Didier Buisson, Raymond Lazier et Pierrot Margueron accompagné de Gilles Margueron Maire de la commune ont rencontré le couple (il n'y avait que Madame de présente ce jour) qui doit succéder à Alexandra Kierski et sa famille. Effectivement ce couple et leurs trois enfants devraient s'installer en juin si les réponses des banques sont favorables. Ces personnes sont issues du milieu agricole, fromagers et remplaçant sur les fermes en caprins autour de Nîmes, issus de famille de viticulteurs. Ils ont à tous les deux le BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole)

Ils souhaitent poursuivre la même Dynamique que la famille KIERSKI, la ferme gardera le même nom. Des dossiers de demande sont en cours et Mme Kierski est très optimiste quand à la vente de sa ferme. Madame la présidente sera sollicitée pour des papiers complémentaires pour le notaire qui s'occupe de la transaction.

- 2- **Point Activité Gilles Mestrallet** Maryline a eu Gilles Mestrallet au téléphone pour lui rappeler les règles de l'AFP sur notre territoire et l'avenir de la zone du Villeret surtout les parties hautes du secteur sans pour le moment touché aux parcelles que Mrs Lozat entretient pour leur compte. Pour rappel M Mestrallet a un arrangement avec M Chardonnet pour la pâture de ces parcelles sur le Villeret. L'AFP Périphérie de Modane n'est pas dissoute mais laisser sans membres. Les conventions pour les exploitants sont en fin de contrats et donc celui de M Mestrallet sur la partie Modane du Villeret en est de même. Le conseil syndical a réalisé un contrat de location avec Mme Charrier Noémie pour le secteur du Villeret là où M. Mestrallet avait l'habitude de faire pâturer ses vaches sur les parcelles de M Chardonnet et les autres. Pour

3 - **Approbation du compte administratif :** Les membres présents approuve à l'unanimité le compte administratif présenté ce jour par Mme la Présidente

4- **Approbation du compte de gestion :** Les membres présents approuvent le compte de gestion présenté ce jour ^par Mme la présidente.

5 - **Vote du budget primitif 2023** A la lecture du budget primitif 2023, Mme la présidente signale à l'ensemble du conseil syndical présent d'une demande de subvention exceptionnelle auprès de la commune pour ajuster le tableau du fonctionnement

Mme la Présidente rappelle que la subvention dans le cadre du programme leader de demande subvention pour l'installation d'un panneau solaire et d'une vitrine pour le kiosque installé sur l'Orgère par l'exploitation de la ferme des Arcosses n'a pas été versée . Bruno Buisson adjoint à la mairie se charge de justifier cette demande de subvention au Conseil Municipal du 30 mars 2023.

Les membres présents approuvent à l'unanimité les budget primitif 2023.

4- **Corvée printemps 2023** :

La corvée sera organisée sur le Bourget le 29 avril au matin avec le soutien de la mairie. Bruno se charge de faire le lien avec la Mairie et Maryline s'occupe de l'affichage.

5- L'Etat des lieux des zones de conventions pour le Groupement de la Partie se fera entre le 05 et 06 juin 2023, sur deux jours Estelle Mikelic de la SEA (Société Economie Alpestre) sera présente. Mme la Présidente propose également au conseil syndical de réfléchir sur un projet de diagnostic plus précis sur le périmètre de location du GP, en effet se pose la question d'eau sur le secteur du Barbier, sur les dates de pâtures au Lac de la Partie, sur l'abri d'urgence au lac de la partie qui n'est pas pérenne etc..... Nous en parlerons lors de la visite de printemps pour l'état des lieux .

A mettre dans la boucle la SEA, le PNV.

6- Divers : Lors de la prochaine assemblée générale les membres présents souhaitent mettre à l'ordre du jour la procédure d'envoi des invitations aux propriétaires (justifier par le cout, le temps). Environ 1100 propriétaires convoqués, comme indiqué dans les statuts pour vingt-cinq présentes et vingt-deux procurations lors de l'AG de novembre 2022. Le conseil syndical souhaiterait envoyer les convocations par mails et voix d'affichage uniquement.

La question du montant du prix à l'hectare pour le reversement des indemnités sera proposée également.

Pas de questions supplémentaires

La séance a été levée à 22h